

Paris, le 29 juillet 2016

Les banques françaises démontrent leur très bonne résistance à l'exercice de stress test

L'Autorité bancaire européenne (EBA) a lancé, fin février 2016, un test de résistance qui portait sur les 51 groupes bancaires les plus importants, couvrant 70 % des actifs du système bancaire européen, dont 37 groupes sous la supervision directe de la Banque centrale européenne.

L'objectif de ce test était d'évaluer la capacité de résistance des grands groupes bancaires face à des chocs très défavorables et de s'assurer qu'ils affichent un niveau de fonds propres adapté.

En France, 6 groupes bancaires, représentant plus de 90 % des actifs du système bancaire français ont été concernés par cet exercice.

Les résultats définitifs, publiés ce jour par l'EBA, montrent que les banques françaises confirment leur solidité et leur capacité de résistance face à des chocs sévères. Dans le scénario le plus défavorable, leur niveau de solvabilité se réduit de 286 points de base à comparer à une baisse de 380 pour l'ensemble des 51 groupes bancaires européens.

Francois Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France et président de l'ACPR, s'est félicité de ces résultats ; il indique que « les banques françaises confirment leur solidité et la confiance que nous pouvons avoir dans notre système bancaire ; elles ont su, au cours de ces dernières années, renforcer fortement leurs fonds propres pour répondre aux exigences règlementaires et démontrent qu'elles disposent aujourd'hui d'un niveau de solvabilité élevé, dans la perspective de la finalisation de Bâle 3 par le Comité de Bâle ».